

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CMH prend acte des conclusions de la dernière réunion du 29 mai 2006 qui a eu lieu au ministère de la santé au sujet du devenir des médecins à diplôme hors CE.

Les solutions proposées permettront de résoudre le cumul depuis la fin des années 1990 des médecins ayant exercés illégalement la médecine en France durant toutes ces années malgré 2 lois qui étaient censées résoudre ce problème.

La CMH a souhaité que la situation sociale de ces médecins soit résolue, en essayant de donner des garanties sur les compétences.

Cependant la CMH exhorte le ministre à faire une politique responsable, c'est-à-dire tenir les engagements fermes qu'il a pris pour ne pas renouveler dans quelques années cette situation ubuesque où certains directeurs et certains responsables de service et maintenant de pôle, avec l'accord tacite de la DHOS, embauchent des médecins sous contrats dans des conditions non réglementaires, au détriment de la qualité du service rendu à la population.

D'autre part le ministre a pris l'engagement que les futurs flux de médecins à diplôme hors CE soient en adéquation avec les besoins de santé publique compte tenu du numerus clausus des médecins formés selon le cursus complet français. La CMH sera vigilante sur ce point essentiel qui permettra en partie de réinstaurer la confiance entre les politiques et techniciens de santé et les médecins hospitaliers actuellement altérée.

Le 1^{er} juin 2006